



*Intervention de Pascal Blain pour France Nature Environnement – Bourgogne Franche-Comté, fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement.*

La labellisation du Parc Régional est importante pour l'avenir du Morvan, et plus globalement pour notre région Bourgogne Franche-Comté. Massif cohérent à l'identité affirmée, aux patrimoines remarquables, le Morvan mérite cette reconnaissance nationale acquise depuis près de cinquante ans. Classé en Parc naturel régional depuis octobre 1970, le Syndicat mixte du Parc du Morvan fait en effet partie des tous premiers Parcs reconnus en France suite au décret de mars 1967.

Ce label, remis en question maintenant tous les quinze ans, lui confère une visibilité très importante pour son développement, mais aussi une responsabilité quant à la gestion du territoire. L'existence du Parc naturel régional, au-delà de ses missions essentielles dans la préservation et la valorisation des ressources naturelles et culturelles, l'éducation au territoire et à l'environnement, l'impulsion de politiques innovantes, etc renforce le Syndicat mixte du Parc sans son rôle de cohésion et de mise en cohérence des politiques publiques à l'échelle du massif et sa position d'interlocuteur et partenaire représentatif de l'identité morvandelle.

Cette longue procédure de reclassement démarré au printemps 2017 s'achèvera en 2020 avec la signature d'un décret du Premier Ministre. Elle aura mobilisé des moyens humains et financiers importants : diagnostic de territoire, bilan des actions et évaluation de la mise en œuvre de la charte précédente, animation de la procédure de révision, actions de communication et de concertation sur l'évaluation et sur la construction du projet de Charte 2020-2035.

Les associations de protection de la nature et de l'environnement tiennent à souligner que si la concertation menée depuis un an a été intense et a très largement mobilisé les instances du Parc, suscité l'implication très forte des membres des commissions et du monde associatif, ainsi que du conseil scientifique du Parc et du Conseil Associatif et Citoyen qui ont fourni de nombreuses contributions au projet, la parole pour l'élaboration de celui-ci a été largement donnée à tous : élus, citoyens, partenaires sociaux professionnels, associations ... Les sept "grands cafés" (200 personnes) en début d'été 2017 et quatre "rencontres de l'automne" (150 personnes) traduisent cette recherche de la mobilisation la plus large possible. Ce lien avec la population et les partenaires impliqués dans le processus de concertation mis en place pour l'élaboration du projet devra être maintenu et soutenu en vue de l'appropriation par le plus grand nombre du projet avant l'enquête publique et la délibération des collectivités adhérentes au syndicat mixte en 2019. Au-delà, il reviendra au conseil associatif et citoyen d'entretenir le dialogue et de permettre l'évaluation des mesures au plus près du terrain.

Le paysage retenu comme fil rouge du projet a permis d'avoir une vision globale tant économique qu'environnementale et sociale qu'il conviendra de renforcer lors du déroulement de la charte de 2020 à 2035.

La demande forte des habitants et des touristes pour une forêt multifonctionnelle a été entendue et inscrite dans les orientations. Il va de soi que le Contrat Régional Forêt Bois en cours d'élaboration devra être en cohérence avec les préconisations de la charte. Région et État devront garantir cette nécessaire cohérence des politiques publiques relatives à la forêt afin d'assurer la pérennité de ce patrimoine à la fois naturel, économique et social.

Pour conclure, le renouvellement de ce label est l'occasion d'assurer la pérennité du patrimoine naturel exceptionnel du Morvan, et l'avenir de ceux qui habitent cette terre d'exception. La fédération France Nature Environnement apporte son soutien au projet, tout comme elle soutient, ailleurs le projet de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne qui doit voir le jour d'ici 2019 aux confins de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or pour protéger et mettre en valeur les "feuillus de plaine" et la biodiversité qu'ils abritent, mais aussi faire revivre une région en proie à la désertification rurale.

Merci de votre écoute.